

Propreté et déchets

Distribuer du broyat pour un jardin durable : Tri, broyage, et paillage à la clé !

2 novembre 2022

Du 4 au 25 novembre, dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD), les habitants du territoire pourront déposer leurs branchages, et récupérer du broyat pour leurs plantes et potagers. La déchèterie de La Haye-Malherbe s'engage et propose aux habitants du territoire une façon de réduire leurs déchets.

Une collecte de branchages exceptionnelle

L'Agglo Seine-Eure a décidé de faire participer les usagers de la déchèterie. En déposant leurs branchages, ils permettront aux agents de la déchèterie de La-Haye-Malherbe de les broyer, afin de faire du paillage, et de mettre à disposition ce broyat, les 18 et 25 novembre.

Quand se déroule la collecte ?

La collecte de branchages se déroule du 4 au 24 novembre, sur les horaires d'ouverture de la déchèterie. Une benne spécifique sera mise à votre disposition.

Quels branchages seront collectés ?

- Les branchages de moins de 15 cm de diamètre
- Les branchages de haies, lauriers et arbres sont autorisés
- Les branches de thuyas sont refusées

Pour en savoir plus sur les consignes de tri des branchages pour cette action, contacter guillaume.bertin@seine-eure.com ou par téléphone 02 76 46 03 43.

De la distribution de broyat optimisée

Le broyat de déchets verts peut être utilisé comme paillage dans le jardin ou comme apport de matière sèche (carbonée) pour le composteur.

Ce système permet de :

- Protéger la terre contre les écarts thermiques, le dessèchement et l'érosion,
- Réduire la pousse des mauvaises herbes,
- Limiter l'arrosage en conservant l'humidité du sol,

Où et quand récupérer le broyat durant la SERD?

Les samedis 18 et 25 novembre, à la déchèterie de La Haye-Malherbe (ouverte de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45)

La quantité de broyat distribuée dépendra des branchages collectés en amont. Les usagers devront apporter leurs contenants, pour transporter le broyat chez eux.



À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.

CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Giovanna Berdeaux - Chargée des relations presse et médias
02 76 46 03 54 / 06 72 61 30 06 - giovanna.berdeaux@seine-eure.com